

PLAN PROVISOIRE

" L'ANCRAGE "

Bâtiment C

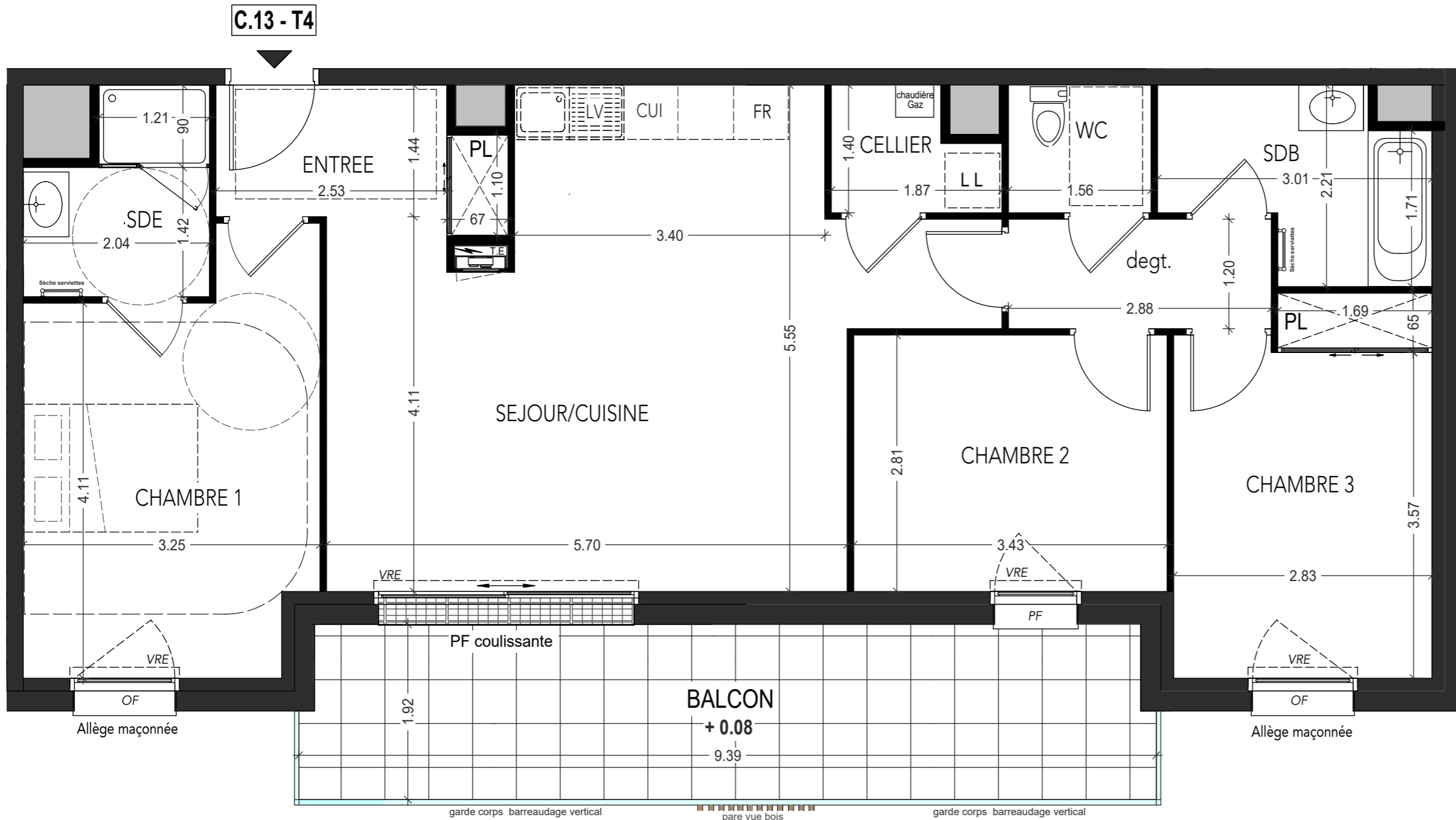
Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY

ARCHITECTE
Agence ARCHIVOLTO
 Architecte DPLG
 11 Rue PAUL SERT - 56100 LORIENT
 Tél: 02 97 21 83 39
 Email: agence@archivolto.fr

MÂTRE D'OUVRAGE
ARC PROMO SUD BRETAGNE
 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoine
 Tél: 02 99 86 13 86
 Email: groupe.arc@grouparc.fr

PLAN DE REPÉRAGE

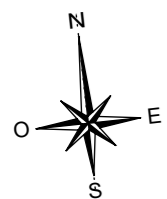
R + 1



LOT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
39	C 13	T4	R+1

PIÈCES	SURFACES
Entrée + PL	4.39 m ²
Séjour / Cuisine	29.91 m ²
Sdb	5.23 m ²
Sde	3.97 m ²
Wc	2.19 m ²
Chambre 1	13.96 m ²
Chambre 2	9.65 m ²
Chambre 3 + PL	11.40 m ²
Cellier	2.19 m ²
Degt.	3.45 m ²
TOTAL	86.34 m²
Balcon	17.68 m ²

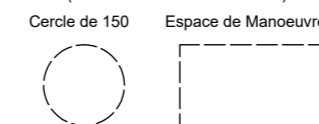
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebotées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le fourneaux de réfrigérateur n'est pas prévu. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définis. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.



Échelle 0 1m 2m 3m

HSP	Hauteur sous plafond	CUI.	Plaque de Cuisson	FR.	Branchement Réfrigérateur
OF / OB	Fenêtre ouvrant à la française ou battant	EP	Descente eau pluviale	LL	Branchement Lave Linge
PF	Porte fenêtre		Faux Plafond	LV	Branchement Lave Vaisselle
			Retombée de poutre	PL	Placard
			HT sous soffite 2,20 m mini	VRE	Volet Roulant Electrique
				TE	Tableau électrique

Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite)



Etabli le 28.03.2025

Echelle: 1/50

Modifié le: 08.04.2026